

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

REP15/NASWP
Octobre 2014

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES **COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS**

Trente-huitième session

Centre international de conférences (CICG), Genève, Suisse

6-11 juillet 2015

RAPPORT DE LA TREIZIÈME SESSION DU COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'AMÉRIQUE DU NORD ET LE PACIFIQUE SUD-OUEST

Kokopo, Papouasie-Nouvelle-Guinée
23-26 septembre 2014

F

TABLE DES MATIÈRES

Résumé et conclusions.....	page ii
Rapport de la treizième session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest	page 1
État d'avancement des travaux	page 10

Paragraphe

Introduction.....	1
Ouverture de la session	2 - 3
Adoption de l'ordre du jour (Point 1 de l'ordre du jour)	4
Questions soumises par la Commission du Codex Alimentarius et d'autres comités et groupes spéciaux du Codex (Point 2 de l'ordre du jour)	5
Activités FAO/OMS intéressant la région, identification des priorités et des besoins de renforcement des capacités (Point 3 de l'ordre du jour)	6 - 13
Revitalisation des Comités de coordination FAO/OMS - propositions visant à renforcer le rôle et la plateforme des comités régionaux de coordination (Point 4 de l'ordre du jour)	14- 27
Observations et informations sur les systèmes nationaux de contrôle des aliments, la participation des consommateurs à l'élaboration de normes alimentaires et l'utilisation des normes du Codex au niveau national (réponses à la lettre circulaire CL 2014/19-NASWP (Point 5 de l'ordre du jour)	28 - 32
Avant-projet de norme régionale pour le jus de noni fermenté (Point 6 de l'ordre du jour)	33 - 53
Plan stratégique pour le CCNASWP (État d'avancement de la mise en œuvre du Plan stratégique 2008-2013 et projet de nouveau Plan stratégique 2014-2019) (Point 7 de l'ordre du jour)	54 - 58
Document de travail sur l'élaboration d'une norme régionale pour le produit à base de kava qui peut être utilisé comme boisson lorsqu'il est mélangé à de l'eau (Point 8 de l'ordre du jour)	59 - 63
Document de travail sur les produits de la région pouvant faire l'objet de normes régionales et mécanisme permettant de les classer par ordre de priorité (Point 9 de l'ordre du jour)	64 - 65
Questions relatives aux MNT dans la région Amérique du Nord et Pacifique Sud-Ouest (Point 10 de l'ordre du jour)	66 - 72
Travaux du Codex intéressant la région (Point 11 de l'ordre du jour).....	73 - 75
Nomination du Coordonnateur (Point 12 de l'ordre du jour)	76 - 78
Autres questions (Point 13 de l'ordre du jour).....	79
Date et lieu de la prochaine session (Point 14 de l'ordre du jour).....	80

Annexes

Annexe I - Liste des participants	page 11
Annexe II - Plan stratégique 2014-2019 pour le CCNASWP	page 17

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

À sa treizième session, le Comité de coordination du Codex pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest est parvenu aux conclusions ci-après:

Questions soumises à la Commission du Codex Alimentarius pour examen à sa trente-huitième session

Le Comité de coordination :

- est convenu de la nécessité de revitaliser les comités régionaux de coordination et a formulé des observations sur plusieurs propositions relatives à leur revitalisation (par. 26);
- est convenu de suspendre la lettre circulaire demandant des informations sur les systèmes de contrôle des aliments, la participation à l'élaboration de normes alimentaires et l'utilisation des normes Codex au niveau national (par. 32);
- a renvoyé l'Avant-projet de norme pour le jus de noni fermenté à l'étape 2/3 (par. 53);
- a adopté le Plan stratégique 2014-2019 pour le CCNASWP (par. 56 et Annexe II);
- a noté que le suivi du Plan stratégique 2014-2019 pour le CCNASWP fournira des informations sur la contribution du CCNASWP à la mise en œuvre du Plan stratégique mondial du Codex et que, par conséquent, il ne sera pas nécessaire que le CCNASWP fasse rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan stratégique mondial du Codex, séparément (par. 58); et
- a décidé à l'unanimité de recommander que le Vanuatu soit nommé Coordonnateur pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest (par. 76).

Questions soumises à d'autres comités

Le Comité de coordination :

- a demandé l'avis du Comité sur les contaminants dans les aliments (CCCF) au sujet de la concentration maximale admissible pour la scopolétine ainsi que sur la méthode d'analyse (par. 51).

Autres questions (à titre d'information)

Le Comité de coordination :

- est convenu de réviser le document de travail sur l'élaboration d'une norme régionale pour le produit à base de kava qui peut être utilisé comme boisson lorsqu'il est mélangé à de l'eau, pour examen à sa quatorzième session (par. 62); et
- est convenu d'un processus qui permettra d'identifier les domaines d'action prioritaire pour de nouveaux travaux intéressant la région (par. 64).

INTRODUCTION

1. Le Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest (CCNASWP) a tenu sa treizième session à Kokopo, du 23 au 26 septembre 2014 à l'aimable invitation du Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. La session a été présidée par le Dr. Vele Pat Ila'ava, Secrétaire au Ministère de l'agriculture et de l'élevage. Y ont participé les délégués de 14 pays membres, deux pays membres extérieurs à la région, une organisation internationale et des représentants de la FAO et de l'OMS. La liste complète des participants, y compris les membres du Secrétariat, figure à l'Annexe I au présent rapport

OUVERTURE DE LA SESSION

2. M. Peter O'Neill, Premier ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a ouvert la session. Dans son allocution d'ouverture, il a souligné l'importance de la production d'aliments sains et de qualité pour la santé publique, la sécurité alimentaire et le secteur agricole et la manière dont le Codex y contribue.
3. M. Ereman Tobaining (Jr.), Député et Gouverneur de la Province de Nouvelle-Bretagne orientale, Mme Awilo Ochieng Pernet, Présidente de la Commission du Codex Alimentarius, M. Dirk Schulz, Fonctionnaire chargé de la sécurité sanitaire des aliments et de la nutrition, Bureau sous-régional de la FAO pour les Îles du Pacifique et M. Peter Hoejskov, Administrateur technique, Sécurité sanitaire des aliments et MNT, Division Appui technique dans le Pacifique de l'OMS, se sont également adressés aux délégués. Ces allocutions figurent dans le document de séance [CRD2](#).

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1 de l'ordre du jour)¹

4. Le Comité de coordination a adopté l'ordre du jour provisoire comme ordre du jour de la session.

QUESTIONS SOUMISES PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET D'AUTRES COMITÉS ET GROUPES SPÉCIAUX DU CODEX (Point 2 de l'ordre du jour)²

5. Le Comité de coordination a pris bonne note des questions découlant des trente-sixième et trente-septième sessions de la Commission.

ACTIVITÉS FAO/OMS INTÉRESSANT LA RÉGION, IDENTIFICATION DES PRIORITÉS ET DES BESOINS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (Point 3 de l'ordre du jour)³

6. Le représentant de la FAO, s'exprimant au nom de la FAO et de l'OMS, a présenté le document [CX/NASWP 14/13/3](#) sur les activités de la FAO et de l'OMS intéressant la région, l'identification des priorités et des besoins de renforcement des capacités. Une attention particulière a été portée aux problèmes recensés durant le processus de renforcement des capacités dans le domaine de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments dans la région.
7. Les délégations ont noté la gamme des activités de la FAO et de l'OMS entreprises dans la région, y compris le soutien accordé à l'élaboration d'une législation sur la sécurité sanitaire des aliments à Samoa, et d'une politique en matière de sécurité sanitaire des aliments en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Une délégation a estimé qu'il serait utile pour la FAO et l'OMS de partager des plans pour le renforcement des capacités avec d'autres partenaires de développement à l'avance. Le représentant de l'OMS a souligné l'importance d'utiliser les mécanismes existants pour cet échange d'informations et a cité l'exemple du Groupe de travail sur la sécurité sanitaire des aliments établi à l'échelle de l'Organisation.
8. Quant à la nécessité de sensibiliser, les délégations ont noté que la nouvelle stratégie de communication du Codex pourrait jouer un rôle important en obtenant la reconnaissance du Codex par les décideurs de haut niveau et contribuer à la mobilisation et à l'allocation de ressources pour des activités liés au Codex.

¹ [CX/NASWP 14/13/1](#).

² [CX/NASWP 14/13/2](#).

³ [CX/NASWP 14/13/3](#); [CX/NASWP 14/13/3 Add.1](#), [CRD4](#) (observations des Îles Salomon).

9. Les délégations ont aussi reconnu l'importance croissante des aliments vendus sur la voie publique dans la région et la nécessité d'élaborer des orientations afin de garantir la sécurité sanitaire et la qualité des aliments et de protéger la santé des consommateurs. À cet égard, on a fait observer que les codes d'usages régionaux du Codex pour les aliments vendus sur la voie publique comme le Manuel sur les bonnes pratiques d'hygiène pour la préparation et le commerce des aliments vendus sur la voie publique en Afrique seraient des ressources importantes pour le renforcement des capacités et les travaux futurs dans ce domaine, par exemple un code d'usages destiné aux pays insulaires du Pacifique. En outre, les difficultés auxquelles se heurtent les petites et moyennes entreprises alimentaires pour respecter les spécifications internationales en matière de sécurité sanitaire des aliments constituent un problème majeur.

Conclusion

10. Le Comité de coordination a remercié la FAO, l'OMS et les autres partenaires de l'assistance technique et des avis scientifiques fournis aux pays de la région. Le Comité de coordination a reconnu qu'il faut continuer de mobiliser des ressources et de renforcer les capacités afin de répondre aux priorités nationales et régionales concernant la sécurité sanitaire et la qualité des aliments.

Initiative appelée à remplacer le Fonds fiduciaire pour le Codex

11. Le représentant de la FAO a présenté le document CX/NASWP 14/13/3 Add 1, au nom de la FAO et de l'OMS, mettant en relief les aspects actuels et les caractéristiques potentielles de l'initiative appelée à remplacer le Fonds fiduciaire pour le Codex. Cette initiative sera complétée par les résultats de l'évaluation finale en cours du Fonds, qui sera présentée aux sessions de 2015 de la Commission et du Comité exécutif. Les délégations ont été encouragées à continuer de contribuer au débat sur la mise au point de l'initiative appelée à remplacer le Fonds.
12. Une délégation, reconnaissant l'importance de l'évaluation finale du Fonds fiduciaire pour le Codex, a demandé que suffisamment de temps soit accordé pour la traduction dans toutes les langues officielles et que les conclusions soient étudiées à fond afin de compléter l'initiative appelée à remplacer le Fonds. À son avis, une extension du Fonds existant permettrait de le faire.

Conclusion

13. Le Comité de coordination a reconnu le soutien précieux apporté à la région par le Fonds fiduciaire pour le Codex et a exprimé son soutien sans réserve à la prochaine initiative.

REVITALISATION DES COMITÉS DE COORDINATION FAO/OMS - PROPOSITIONS VISANT À RENFORCER LE RÔLE ET LA PLATEFORME DES COMITÉS RÉGIONAUX DE COORDINATION (Point 4 de l'ordre du jour)⁴

14. Le Secrétariat du Codex a présenté le document [CX/NASWP 14/13/4](#) précisant qu'il avait été établi pour les six Comités de coordination FAO/OMS en vue de stimuler le débat sur la façon dont les comités de coordination pourraient être revitalisés pour contribuer plus efficacement au Codex, aux besoins des pays en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments ainsi qu'aux travaux connexes de la FAO et de l'OMS, y compris le renforcement des capacités.
15. Le représentant de la FAO, s'exprimant au nom de la FAO et de l'OMS, a également souligné qu'il s'agit d'un débat important pour continuer de renforcer le rôle des comités régionaux de coordination dans la gouvernance mondiale de la sécurité sanitaire des aliments. Les comités régionaux de coordination offrent une occasion unique de rassembler les délégations des pays avec le Secrétariat du Codex, la FAO et l'OMS. On a considéré qu'une étape importante pour le Comité serait d'adopter une approche globale de la revitalisation du Comité, reconnaissant qu'il faudra du temps pour que le débat avance et débouche sur une action.

Débat général

16. Des délégations ont appuyé la revitalisation des comités régionaux de coordination qui permettra de renforcer l'engagement des pays, de maximiser l'utilisation des ressources, de débattre de questions intéressantes la région et d'appliquer les normes Codex. Des délégations ont noté que le document préparé était opportun, offrait une bonne occasion d'analyser les activités des comités régionaux de coordination et d'examiner les possibilités offertes. Il a également été fait observer que le débat au sein des comités régionaux de coordination ne devrait pas ignorer la spécificité du CCNASWP, ni être trop ambitieux et que les méthodes de travail des comités régionaux devraient tirer parti des progrès des technologies.

⁴ [CX/NASWP 14/13/4](#); [CRD3](#) (Plan stratégique du Codex pour 2014 – 2019); [CRD6](#) (Projet de modèle pour la collecte d'informations sur le contrôle exercé par l'État sur la sécurité sanitaire et la qualité des aliments).

Débat sur des points particuliers

17. Des délégations ont commenté les propositions avancées dans le document (Section 3) comme suit:
Les comités régionaux de coordination en tant que tribunes pour la sécurité sanitaire et la qualité des aliments; alignement des comités (3.1)
18. Les délégations ont appuyé la proposition d'aligner l'ordre du jour des six comités régionaux de coordination, afin de pouvoir comparer leurs débats et leurs activités. Toutefois, des délégations ont mis l'accent sur la nécessité que les ordres du jour des comités régionaux prévoient l'examen de questions régionales spécifiques.
19. Une organisation présente en tant qu'observateur a estimé que l'ordre du jour et les travaux des comités régionaux de coordination devraient prévoir un dialogue entre les membres et les observateurs auprès du Codex.
20. Les délégations ont appuyé les points de l'ordre du jour retenus de concert mais ont appelé à la prudence au sujet des mécanismes de collecte de l'information, qui ne devraient pas entraîner une charge de travail supplémentaire pour les pays. Il a également été mentionné que les données devraient être collectées en temps opportun pour qu'elles puissent être analysées, ce qui contribuera à un débat plus éclairé au sein des comités régionaux de coordination.
Plateforme pour le partage d'informations sur les systèmes de contrôle des aliments et les rôles et responsabilités en matière de sécurité sanitaire des aliments (3.2)
21. Les délégations ont reconnu l'importance et l'utilité de continuer à échanger des informations sur les systèmes de contrôle des aliments, en particulier, pour appuyer les efforts continus menés par les pays afin de renforcer leurs systèmes. En examinant le document de séance CRD6, les délégations sont convenues que plus de temps était nécessaire pour examiner le type d'information échangées. Pour ce faire, on se penchera sur la manière dont cette information sera utilisée et analysée. Les délégations étaient d'avis qu'il était prématuré de mettre au point un mécanisme pour recueillir des informations et que cela sera expliqué à mesure que le débat avancera.
22. Le Comité de coordination est convenu que le débat continu sur le type d'information à partager sur les systèmes de contrôle des aliments et les questions de sécurité sanitaire et de qualité des aliments devrait tenir compte des travaux menés actuellement par le Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS) sur la charge de travail que représente les nombreux questionnaires adressés aux pays exportateurs.
Identification des besoins et des priorités dans les régions (anciens et nouveaux enjeux en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments) (3.3)
23. Les délégations ont reconnu qu'il s'agit d'une tâche importante des comités régionaux de coordination et ont souligné la nécessité de réfléchir sur les mécanismes à mettre en place et l'aptitude à identifier les besoins et les priorités. Il a été observé qu'il existe des opportunités grâce à des échanges d'informations plus intenses et aux liens instaurés avec d'autres organisations et tribunes internationales. Il a aussi été demandé aux délégations si des mécanismes autres que les lettres circulaires seraient plus utiles au but recherché et le besoin a été souligné d'un processus clair permettant de définir les questions à débattre. À cet égard, les délégations ont noté le processus proposé pour identifier les domaines d'action prioritaires pour de nouveaux travaux sur des questions intéressant la région dans le document [CX/NASWP 14/13/9](#).
Planification stratégique régionale (3.4)
24. Les délégations ont appuyé les travaux sur le Plan stratégique régional notant qu'il était utilisé par certains pays pour élaborer leurs stratégies nationales pour le Codex, déterminer les besoins de renforcement des capacités, planifier les activités de renforcement des capacités et demander un financement pour les programmes du Codex.
25. Les délégations ont soutenu l'harmonisation du calendrier du Plan stratégique régional et du Plan stratégique mondial du Codex; il a toutefois été noté qu'une certaine flexibilité était nécessaire pour tenir compte des différents calendriers des comités régionaux de coordination et de la Commission.

Conclusion

26. Le Comité de coordination:

- Est convenu de la nécessité de revitaliser les comités régionaux de coordination afin d'améliorer leur efficacité dans la réalisation des buts régionaux et mondiaux du Codex, de la FAO, de l'OMS et des pays concernant les systèmes de sécurité sanitaire des aliments, le commerce des denrées alimentaires, l'information des consommateurs ainsi que l'alimentation et la nutrition.
- A appuyé la proposition d'harmoniser l'ordre du jour des six comités régionaux de coordination et a jugé acceptables les points communs identifiés tout en précisant que les spécificités du CCNASWP ne doivent pas se perdre au cours du processus.
- A exprimé son soutien à l'échange d'informations sur les systèmes de contrôle des aliments mais a jugé qu'il fallait encore réfléchir sur le type d'information à collecter, le but et le dispositif de collecte.
- A fait part de son adhésion générale au maintien des plans stratégiques régionaux qui soutiennent l'élaboration de stratégies nationales pour le Codex et pour la planification des activités de renforcement des capacités et la mobilisation de ressources.
- A reconnu que le mécanisme actuel de la lettre circulaire pour recueillir des informations sur les systèmes nationaux de coordination, la participation des consommateurs à l'élaboration de normes et au Codex au niveau national pourraient être améliorés. Le Comité de coordination a décidé de suspendre l'utilisation de cette lettre circulaire jusqu'à ce qu'un mécanisme de remplacement soit trouvé.

27. Le Comité de coordination a noté que le résultat du débat des six comités régionaux de coordination sur la «revitalisation» sera présenté à la nouvelle session de la Commission.

OBSERVATIONS ET INFORMATIONS SUR LES SYSTÈMES NATIONAUX DE CONTRÔLE DES ALIMENTS, LA PARTICIPATION DES CONSOMMATEURS À L'ÉLABORATION DES NORMES ALIMENTAIRES ET L'UTILISATION DES NORMES DU CODEX AU NIVEAU NATIONAL (RÉPONSES À LA LETTRE CIRCULAIRE [CL 2014/19-NASWP](#)) (Point 5 de l'ordre du jour⁵)

28. Les réponses reçues ont montré que les systèmes de contrôle des aliments avaient évolué, en particulier avec le développement ou l'amendement de textes législatifs ou de lois sur les denrées alimentaires, ainsi que des normes ou des règlements sur la sécurité sanitaire et la qualité des aliments VISANT à garantir une offre d'aliments sains et de qualité.
29. On a noté que les pays de la région harmonisaient leurs normes nationales avec les normes internationales, telles que le Codex, dans la mesure du possible; et, dans les cas où aucune norme n'existait au niveau national, les normes Codex étaient appliquées par défaut.
30. Les parties prenantes ont été sensibilisées à l'importance du Codex moyennant plusieurs mécanismes, allant de la publication d'information sur les sites web à la tenue d'ateliers d'information et d'éducation et des forums de discussion sur des sites web, par exemple des réseaux sur les normes alimentaires.
31. Les activités du Codex ont suscité un intérêt et un soutien mais des problèmes demeurent concernant les ressources budgétaires et autres. Les pays auraient dû adopter une approche plus stratégique en établissant les priorités pour leur participation au Codex et celle-ci ne devrait pas se limiter à une présence physique aux sessions du Codex.
32. Le Comité de coordination a rappelé la conclusion du débat sur la «revitalisation» (Point 5 de l'ordre du jour) qui prônait la poursuite des discussions sur la collecte de données et d'informations utiles au Codex et sur les systèmes de contrôle alimentaire dans la région, le type d'information requis et le mécanisme de collecte de ces informations ainsi que la suspension de la lettre circulaire.

⁵ [CX/NASWP 14/13/5](#) (Réponses au document [CL 2014/19-NASWP](#) de: Australie, États-Unis d'Amérique, Îles Salomon, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée); [CX/NASWP 14/13/5 Add.1](#) (Îles Cook); [CRD7](#) (Tonga); [CRD8](#) (Canada, États fédérés de Micronésie, Fidji et Samoa).

AVANT-PROJET DE NORME RÉGIONALE POUR LE JUS DE NONI FERMENTÉ (Point 6 de l'ordre du jour)⁶

33. La délégation des Tonga a présenté le document [CX/NASWP 14/13/6](#), soulignant les questions clés abordées par le groupe de travail électronique ainsi que les questions qui méritaient d'être approfondies, à savoir, le besoin d'avis scientifiques et l'identification des méthodes d'analyse.

Débat général

34. Le Comité de coordination a examiné les demandes d'avis scientifiques décrites dans le projet de document ([CX/EXEC 13/68/4](#)) ainsi qu'une demande relative à la détermination du niveau admissible d'ingestion pour la scopolétine.
35. Il a été rappelé au Comité de coordination que les demandes d'avis scientifiques doivent être clairement exposées afin de permettre à la FAO/OMS d'y répondre de manière appropriée.
36. Afin de faire avancer le débat durant la session, le Comité de coordination est convenu de se pencher sur la proposition relative aux avis scientifiques après avoir examiné les dispositions figurant dans l'avant-projet de normes afin de déterminer si ces avis sont encore justifiés.
37. Le Comité de coordination a noté par ailleurs que les méthodes d'analyse ne pourront être finalisées que lorsque toutes les dispositions de la norme auront été clairement énoncées; que le Comité sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (CCMAS) pourrait être invité à aider à identifier des méthodes d'analyse, et qu'une norme pourrait passer à la procédure par étapes même si toutes les méthodes n'étaient pas définitivement mises au point.

Observations particulières*Définition du produit*

38. Le Comité de coordination est convenu d'indiquer la variété de fruit servant à la production de jus de fruit de noni fermenté comme *Morinda citrifolia* L. var *Citrifolia* de la famille des Rubiaceae notant qu'il s'agissait des fruits traditionnellement utilisés pour la fabrication de ces produits.

Fruits du noni

39. Le Comité de coordination a examiné la proposition d'une délégation d'exclure les «graines de fruit de noni» dans la production de jus de fruit de noni fermenté pour rassurer ceux qui s'inquiètent pour la sécurité sanitaire du produit relativement aux anthraquinones. Il a été expliqué que les fruits entiers, y compris les graines, étaient traditionnellement utilisés pour la production de jus de fruit de noni fermenté et sont retirés après la fermentation.

Facteurs de qualité

40. Le Comité de coordination est convenu de supprimer la patuline la jugeant non pertinente. La lucidine, l'alizarine et la rubiadine ont également été supprimées car la façon dont elles étaient exprimées impliquait une tolérance zéro qui rendrait difficile l'identification et l'approbation d'une méthode. Le Comité de coordination a fait observer que pour déterminer si une méthode convenait au but ou pour calculer un critère de performance, une valeur numérique était nécessaire. Il s'ensuit que si ces dispositions s'avéraient utiles, il faudrait indiquer une valeur correspondante.
41. Les sections portant sur les défauts et les méthodes d'analyse ont été amendées en conséquence.

Jus de fruit de noni fermenté

42. Le Comité de coordination a noté que les méthodes quantitatives pour l'acide diacétyl-aspérulosidique et la scopolétine devaient être identifiées. Quant à l'«acidité», le Comité de coordination a noté qu'aux fins de l'analyse, l'acide spécifique à déterminer devrait être stipulé.
43. Le Comité de coordination a également noté la nécessité de préciser le type de fermentation auquel il est fait référence dans la norme.
44. Une délégation a estimé qu'il était nécessaire de déterminer la dose journalière maximale recommandée de jus de noni fermenté car les données sur la sécurité sanitaire mentionnées dans le document de projet étaient basées sur 30 ml alors qu'une portion type de jus était de 240 ml. S'il était consommé dans les mêmes quantités que les autres jus de fruits, cela pourrait être dangereux, induire en erreur et avoir des effets négatifs sur la santé des populations sensibles. Pour rassurer, il a été expliqué que 30 ml se rapportait à la portion du jus de noni fermenté concentré.

⁶ [CX/NASWP 14/13/6](#); [CX/NASWP 14/13/6 Add.1](#) (Observations de l'Australie, du Canada, des États-Unis d'Amérique, des Îles Salomon et des Tonga).

Définition des défauts

45. Le Comité de coordination a noté par ailleurs que les défauts: dénombrement total des bactéries aérobies viables, dénombrement des levures et des moisissures nécessitaient un examen approfondi pour déterminer s'il s'agissait bien de défauts et qu'il fallait établir si ces défauts étaient applicables avant ou après la pasteurisation. En outre, le Comité de coordination est convenu d'inclure la présence de graines comme défaut dans le produit final.

Additifs alimentaires

46. Le Comité de coordination est convenu d'indiquer que les substances aromatisantes devraient être conformes aux Directives pour l'emploi des aromatisants (CAC/GL 66-2008) et qu'il n'était pas nécessaire d'inclure une disposition relative au transfert.

Hygiène et emballage

47. Le Comité de coordination a noté qu'il était nécessaire d'établir si le Code d'usages en matière d'hygiène pour les conserves d'aliments peu acides conditionnés aseptiquement (CAC/RCP 40-1993) était applicable aux produits étant donné que ceux-ci étaient considérés comme des aliments à pH faible et non pas comme des aliments à faible teneur en acide.

Remplissage minimal

48. De l'avis du Comité de coordination, il faudrait examiner la référence OIML R871⁷ au lieu de la procédure détaillée actuelle et déterminer si une exigence moyenne et des exigences relatives à l'emballage individuel devraient être spécifiées.

Méthodes d'analyse et d'échantillonnage

49. Le Comité de coordination est convenu de remplacer la méthode proposée pour la détermination des cendres par AOAC 940.26.

Conclusion

50. Notant que plusieurs questions avaient besoin d'être approfondies et que l'avant-projet de norme n'était pas prêt pour passer à la procédure par étapes, le Comité de coordination a décidé de reconduire le groupe de travail électronique, dirigé par les Tonga, pour une refonte de l'avant-projet de norme qui tiendra compte du débat et des décisions prises par le Comité de coordination ainsi que de toutes les observations écrites soumises à la session.
51. Le Comité de coordination est également convenu de demander l'avis du Comité sur les contaminants dans les aliments (CCCF) au sujet de la concentration maximale admissible pour la scopolétine ainsi que sur une méthode d'analyse. Aucun autre avis scientifique n'était nécessaire à ce stade.
52. Une délégation était d'avis qu'une fois cette information obtenue, la question relative à la dose journalière maximale recommandée pourrait être résolue.

État d'avancement de l'avant-projet de norme régionale pour le jus de noni fermenté (N01-2013)

53. Le Comité de coordination est convenu de renvoyer l'avant-projet de Norme à l'étape 2/3, pour refonte par le groupe de travail électronique précité, diffusion pour observations et examen par la prochaine session du Comité de coordination.

PLAN STRATÉGIQUE POUR LE CCNASWP (Point 7 de l'ordre du jour)**État d'avancement de la mise en œuvre du Plan stratégique 2008-2013⁸**

54. Le Comité de coordination a pris bonne note de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan stratégique du CCNASWP pour 2008-2013, tel que présenté dans le document [CX/NASWP 14/13/7](#). Il a été signalé par ailleurs que les activités inachevées avaient été transférées dans le projet de nouveau Plan stratégique.

⁷ International Organization of Legal Metrology (OIML), Bureau International de Métrologie Légale 11, rue Turgot – 75009 Paris – France, Publication OIML R87 Edition 2004 (E).

⁸ [CX/NASWP 14/13/7](#).

Projet de nouveau Plan stratégique pour 2014-2019⁹

55. Le Comité de coordination a examiné le rapport du groupe de travail physique sur le projet de nouveau Plan stratégique pour le CCNASWP ([CRD1](#)) en se concentrant sur un certain nombre de questions demeurrées irrésolues. En particulier, le Comité de coordination a amendé le projet préparé par le groupe de travail physique:
- Indiquer le lien de chacun des six objectifs avec les activités du Plan stratégique mondial 2014-2019;
 - Harmoniser la terminologie avec celle du Plan stratégique mondial 2014-2019;
 - Clarifier le libellé d'un certain nombre de résultats et d'indicateurs mesurables par souci de cohérence avec l'activité correspondante et pour mieux les différencier;
 - Supprimer quelques répétitions et textes redondants;
 - Étendre la portée de l'Objectif 6, qui a été limitée à l'élaboration de normes pour les denrées alimentaires produites par les pays insulaires du Pacifique afin d'inclure les travaux portant sur d'autres questions liées aux aliments.

Conclusion

56. Le Comité de coordination est convenu d'adopter le Plan stratégique 2014-2019 pour le CCNASWP (voir Annexe II) et d'en informer la Commission à sa trente-huitième session.
57. Le Comité de coordination a demandé au Coordonnateur de présenter un rapport sur l'état d'avancement de la mise en oeuvre du Plan stratégique pour le CCNASWP à sa prochaine session et a noté que cela donnera au CCNASWP l'occasion de revoir l'état d'avancement de la mise en oeuvre du Plan.
58. Le Comité de coordination a constaté qu'en raison des liens établis avec le Plan stratégique mondial du Codex, le suivi du Plan stratégique pour le CCNASWP fournira des informations sur la contribution du CCNASWP à la mise en oeuvre du Plan stratégique mondial. Par conséquent, il ne sera pas nécessaire que le CCNASWP fasse rapport sur l'état d'avancement de la mise en oeuvre du Plan stratégique mondial du Codex, séparément.

DOCUMENT DE TRAVAIL SUR L'ÉLABORATION D'UNE NORME RÉGIONALE POUR LE PRODUIT À BASE DE KAVA QUI PEUT ÊTRE UTILISÉ COMME BOISSON LORSQU'IL EST MÉLANGÉ À DE L'EAU (Point 8 de l'ordre du jour)¹⁰

59. La délégation du Vanuatu a présenté le document [CX/NASWP 14/13/8](#) faisant observer que la question du kava était très complexe et que l'interdiction d'importer des produits à base de kava en général prononcée par certains pays membres du Codex contribue au malentendu au sujet de la sécurité sanitaire du produit.
60. La délégation a également souligné que le groupe de travail électronique n'avait pas disposé de suffisamment de temps pour examiner en détail le Rapport technique FAO/OMS sur le kava: examen de la sécurité sanitaire d'une boisson traditionnelle et récréative. La délégation a proposé que le Comité de coordination envisage de reconduire le Groupe de travail électronique pour réviser le document de travail et le document de projet en tenant compte du rapport FAO/OMS ainsi que de l'information disponible. En même temps, la délégation a proposé que les pays puissent utiliser l'information disponible pour élaborer une norme industrielle.
61. On a appuyé en général l'idée de poursuivre la mise au point du document de travail, compte tenu de l'importance du kava dans les pays insulaires du Pacifique. Le kava est une culture importante dans ces pays et il est importé et consommé dans d'autres pays de la région Amérique du Nord/Pacifique Sud-Ouest.

Conclusion

62. Le Comité de coordination est convenu de reconduire le groupe de travail électronique dirigé par le Vanuatu pour:
- Élaborer plus avant le document de travail en tenant compte du rapport de la FAO/OMS et d'autres informations disponibles; et
 - Étudier d'autres options pour la gestion des risques, par exemple l'élaboration d'un code d'usages.

⁹ [CX/NASWP 14/13/7 Add.1](#); [CX/NASWP 14/13/7 Add.2](#) (observations de l'Australie et des Îles Salomon); [CRD1](#) (Rapport du Groupe de travail physique sur le Plan stratégique du CCNASWP pour 2014-2019).

¹⁰ [CX/NASWP 14/13/8](#).

63. Le Comité de coordination a rappelé l'accord conclu à la douzième session du CCNASWP selon lequel l'activité ne couvrirait que le kava en tant que produit séché qui peut être utilisé comme boisson lorsqu'il est mélangé à de l'eau.

DOCUMENT DE TRAVAIL SUR LES PRODUITS DE LA RÉGION POUVANT FAIRE L'OBJET DE NORMES RÉGIONALES ET MÉCANISME PERMETTANT DE LES CLASSER PAR ORDRE DE PRIORITÉ (Point 9 de l'ordre du jour)¹¹

64. Le Comité de coordination est convenu d'utiliser le processus présenté en pièce jointe A au document [CX/NASWP 14/13/9](#) qui permettra d'identifier les nouveaux domaines d'action prioritaire intéressant la région. Il a été noté que cette décision était conforme à la proposition 3.1.4 du document «Revitalisation» ([CX/NASWP 14/13/4](#)).
65. Une délégation a noté que dans d'autres comités du Codex, la lettre circulaire s'est révélée un instrument utile et pouvait aider le Comité de coordination à établir les priorités des travaux.

QUESTIONS RELATIVES AUX MNT DANS LA RÉGION AMÉRIQUE DU NORD ET PACIFIQUE SUD-OUEST (Point 10 de l'ordre du jour)¹²

66. Le représentant de l'OMS qui s'exprimait au nom de l'OMS et de la FAO a présenté le document [CX/NASWP 14/13/10](#) sur les questions liées aux maladies non transmissibles (MNT) dans la région Amérique du Nord/Pacifique Sud-Ouest. Il a souligné que la région Pacifique est considérée comme traversant une crise au niveau de la santé et à celui du développement en raison de l'épidémie de MNT. Et d'ajouter qu'une mauvaise alimentation est un facteur de risque majeur et que les normes et réglementations alimentaires sont un instrument clé pour influencer la composition des aliments et l'étiquetage ainsi que l'exposition aux facteurs de risques liés à l'alimentation pour les MNT.
67. Le représentant a insisté sur le fait que de nombreuses activités ont été menées depuis la douzième session du CCNASWP, mais que l'action requise doit être amplifiée. Un certain nombre de domaines potentiels d'interventions et de défis associés à des mesures pour aborder les facteurs de risques liés aux MNT pour l'alimentation et les régimes alimentaires ont été présentés.
68. Le Comité de coordination a remercié la FAO et l'OMS pour avoir préparé le document et porté cette question importante à son attention. Il a insisté sur l'importance d'une action urgente pour faire face aux MNT et aux carences en vitamines et minéraux dans la région et sur la nécessité d'adopter des approches multisectorielles pour prévenir et contrôler les problèmes de santé. Il a ajouté qu'une stratégie efficace pour aborder ces questions comprendrait une gamme d'interventions complémentaires aux niveaux national et régional.
69. Le Comité de coordination a pris bonne note des différentes approches adoptées par les pays pour faire face aux MNT et aux carences en vitamines et minéraux et a souligné que ces interventions devaient être adaptées aux besoins et au contexte de chaque pays. Les pays membres ont été encouragés à partager les pratiques optimales et les expériences par le biais de programmes visant à améliorer les régimes alimentaires.
70. Le Comité de coordination a insisté sur la nécessité pour les pays d'utiliser le Codex et une approche harmonisée pour l'élaboration, la révision et la mise à jour des politiques, lois, réglementations et normes alimentaires nationales.
71. Une organisation ayant statut d'observateur a attiré l'attention sur les avantages potentiels associés à la biofortification comme moyen de faire face aux carences en vitamines et minéraux dans la région.

Conclusion

72. Le Comité de coordination a loué l'appui fourni par la FAO et l'OMS dans la lutte contre les MNT et les carences en vitamines et minéraux tout en insistant sur la nécessité d'un soutien continu pour renforcer les capacités des bénéficiaires à divers niveaux du gouvernement et dans la société civile. À cet égard, le Comité de coordination a appris que la FAO et l'OMS avec l'appui du Fonds fiduciaire pour le Codex, organiseront un atelier pour les pays insulaires du Pacifique début 2015 sur les problèmes posés par les MNT au regard de la nutrition et des régimes alimentaires dans la région Pacifique et le rôle du Codex.

¹¹ [CX/NASWP 14/13/9](#); [CRD5](#) (observations de la Papouasie-Nouvelle-Guinée).

¹² [CX/NASWP 14/13/10](#).

TRAVAUX DU CODEX INTÉRESSANT LA RÉGION (Point 11 de l'ordre du jour)¹³

73. Le Comité de coordination a constaté que la pièce jointe A au document [CX/NASWP 14/13/11](#) contenait des informations utiles qui pourraient aider les pays de la région à définir et classer par ordre de priorité les questions examinées par le Codex, questions qui pourraient être approfondies au niveau national ou régional au cours des prochaines années.
74. Quant à l'établissement des priorités des travaux du Codex, le Comité de coordination a rappelé les trois questions prioritaires, à savoir la question du datage (CCFL), la révision proposée des principes généraux d'hygiène alimentaire, y compris le système HACCP (CCFH) et les principes et directives pour l'élaboration et la gestion des questionnaires adressés aux pays exportateurs (CCFICS), questions qui ont été identifiées lors de l'atelier technique FAO/OMS sur le thème de l'évolution du Codex intéressant les États insulaires du Pacifique (Papouasie-Nouvelle-Guinée, 21 septembre 2014). Les Membres ont été encouragés à soumettre des observations écrites sur ces questions, renforçant ainsi leur participation au Codex.
75. Il a aussi été observé que certaines suggestions relatives aux mécanismes disponibles pour définir des positions régionales sur les travaux du Codex (par. 11 du document) méritaient d'être approfondies et étaient conformes à la proposition 3.3 du document «Revitalisation» ([CX/NASWP 14/13/4](#)).

NOMINATION DU COORDONNATEUR (Point 12 de l'ordre du jour)¹⁴

76. Sur proposition de la délégation des États fédérés de Micronésie, le Comité de coordination a décidé à l'unanimité de recommander à la trentième-huitième session de la Commission du Codex Alimentarius que le Vanuatu soit nommé Coordonnateur pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest. La délégation du Vanuatu a remercié tous les pays pour leur soutien et a accepté la nomination.
77. Le Coordonnateur actuel a remercié tous les pays de la région et le Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée du soutien reçu pour entreprendre cette tâche importante.
78. Le Comité de coordination a remercié la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour son excellent travail accompli en tant que Coordonnateur pour la région Amérique du Nord/Pacifique Sud-Ouest.

AUTRES QUESTIONS (Point 13 de l'ordre du jour)

79. Le Comité a pris note qu'aucune autre question n'avait été présentée durant l'adoption de l'ordre du jour provisoire.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (Point 14 de l'ordre du jour)

80. Le Comité de coordination a été informé que sa quatorzième session se tiendrait dans environ deux ans et que des précisions seraient communiquées aux Membres dès la nomination du Coordonnateur par la Commission à sa trente-huitième session.

¹³ [CX/NASWP 14/13/11](#).

¹⁴ [CX/NASWP 14/13/12](#).

ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

OBJET	ÉTAPE	MESURE À PRENDRE PAR:	RÉFÉRENCE DANS LE DOCUMENT (REP15/NASWP)
Avant-projet de norme pour le jus de noni fermenté	2/3	Groupe de travail électronique dirigé par les Tonga Quatorzième session du CCNASWP	par. 53
État d'avancement de la mise en œuvre du Plan stratégique pour le CCNASWP 2014-2019	-	Coordonnateur Quatorzième session du CCNASWP	par. 57
Document de travail sur le kava	-	Groupe de travail électronique dirigé par Vanuatu Quatorzième session du CCNASWP	par. 62
Nouveaux domaines d'activité intéressant la région	-	Secrétariat du Codex/Coordonnateur Quatorzième session du CCNASWP	par. 64

Annexe I

**LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES**

Chairperson: **Dr Vele Pat ILA'AVA, PhD**
Président: Secretary Department of Agriculture and Livestock
Presidente: P. O. Box 2033
 Konedobu, Port Moresby, National Capital District,
 Papua New Guinea.
 Tel: +675 321 3302
 Fax: +675 321 2236
 Email: vjm0962@gmail.com

AUSTRALIA / AUSTRALIE**Ms Ann BACKHOUSE**

Director, Codex International Standards
 Department of Agriculture
 GPO Box 858 Canberra ACT 2601
 AUSTRALIA
 Tel: +612 6272 5692
 Fax: +612 6272 4389
 Email: ann.backhouse@agriculture.gov.au

Ms Kate SLATER

Executive Officer
 Department of Agriculture
 GPO 858
 Canberra, Australia
 Tel: +61 262 724542
 Email: Kate.Slater@agriculture.gov.au

CANADA/ CANADÁ**Mr Allan McCARVILLE**

Deputy Codex Contact Point for Canada
 Food Directorate
 Health Canada
 251 Sir Frederick Banting Driveway
 Ottawa, Ontario, CANADA
 K1A 0K9
 Tel: +1 613 941 4616
 Fax: +1 613 941 3537
 Email: allan.mccarville@hc-sc.gc.ca

COOK ISLANDS/ ÎLES COOK/ ISLAS COOK**Mr Ngatoko NGATOKO**

National Codex Contact Point
 Ministry of Agriculture
 P O Box 96
 Rarotonga, COOK ISLANDS
 Email: nngatoko@agriculture.gov.ck

Ms Tae NOOTUTAI

Health Protection Officer
 Ministry of Health
 PO Box 109
 Rarotonga, COOK ISLANDS
 Email: t.nootutai@health.gov.ck

**MICRONESIA (FEDERATED STATES OF)/
MICRONÉSIE (ÉTATS FÉDÉRÉS DE)/ MICRONESIA
(ESTADOS FEDERADOS DE)**

Mr Moses PRETRICK

Environmental Health Coordinator
 Environmental Health & Preparedness Unit
 Division of Health Services
 FSM Dept. of Health & Social Affairs
 PO Box PS-70
 Palikir, Pohnpei FM 96941
 FEDERATED STATES OF MICRONESIA
 Tel: +691 320 8300
 Fax: +691 320 8460
 Email: mpretrick@fsmhealth.fm

Mr Adelino LORENS

Chief of Agriculture
 Office of Economic Affairs
 Pohnpei State
 Kolonia, Pohnpei FM 96941
 Federated States of Micronesia
 Tel: (691) 691-320-2400
 Email: pniagriculture@mail.fm

FIJI**Ms Miliakere NAWAIKULA**

Director Research
 Ministry of Agriculture
 Koronivia Research Station, P.O. Box 77
 Nausori
 FIJI
 Tel: +679 347 7738
 Fax: +679 347 7546
 Email: miliakere.nawaikula@govnet.gov.fj

Ms Taina WAQALIVA

Senior Assistant Health Inspector
Food unit/ Competent Authority, Suva, Fiji
Tel: +679 3215790
Fax: +679 3215814
Email: trauvala@yahoo.com /
taina.waqaliva@govnet.gov.fj

KIRIBATI**Ms Tearo OTIUEA**

Principal Agricultural Officer
Agriculture & Livestock Division
Ministry of Environment, Lands & Agricultural
Development
Kiribati
Email: tatenairi@gmail.com

Ms Eretii TIMEON

Ag. Deputy Director of Public Health / Nutritionist
Ministry of Health & Medical Services
Kiribati
Tel: +686 28549
Email : eretiitimeon@yahoo.com

NAURU**Mr Vincent SCOTTY**

Food Inspector
Nauru Department of Health
Tel: +67 5573147
Email: Vincent.scotty2004@yahoo.com

Mr Tremaine DICK

Senior Quarantine Officer
Ministry of Boarder Control
Yoren District
Nauru
Tel: +674 557 3079
Email: tremainedick@yahoo.com

**NEW ZEALAND/ NOUVELLE-ZÉLANDE
NUEVA ZELANDIA****Mr Raj RAJASEKAR**

Senior Program Manager (Codex)
Ministry for Primary Industries
25 The Terrace Wellington 6011
NEW ZEALAND
Tel: +64 (4) 894 2576
Email: Raj.rajasekar@mpi.govt.nz

**PAPUA NEW GUINEA/
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE/
PAPUA NUEVA GUINEA****Mr Pascoe KASE**

Secretary
Department of Health
National Department of Health
P. O. Box 807, Waigani, NCD
Port Moresby, PAPUA NEW GUINEA
Tel: +675 301 3601
Fax: +675 301 3601
Email: pascoe_kase@health.gov.pg

Mr Ian ONAGA, MBE

Chairman of National Codex Committee PNG and
Director for Science & Technology Branch
Provincial Agricultural Technical Services (PATS) Division
Department of Agriculture & Livestock
P O Box 2141, Boroko, NCD
Tel: +675 7262 2590
Email: ianonaga@gmail.com

Mr Michael Wakan AREKE

Biosecurity Officer, Operations Division
National Agriculture Quarantine and Inspection Authority
P. O. Box 741
NCD 121
Port Moresby, PAPUA NEW GUINEA
Tel: +675 7016 4278 / +675 7642 0316
Fax: +675 325 1674
Email: areke.michael12@gmail.com

Ms Josephine KOMBOI

Audit Certification Officer
National Fisheries Authority
P O Box 2016, Port Moresby
Tel: +675 7193 7602 / 3090 444
Email: jkomboi@fisheries.gov.pg

Mr Dou BOLLY

Standard Development Officer
National Institute of Standards and Industrial Technology
P O Box 3042, Boroko, NCD
Tel: +675 323 1852 / +675 7262 6290
Email: dou.bolly@nisit.gov.pg

Mr Jonathan SILAS

Co-ordinator – Food Safety
National Capital District Commission
P O Box 7270, Boroko, NCD
Tel: +675 323 3212
Email: SilasJ@ncdc.gov.pg

Ms Hilda SIM

Quality Control Manager
National Agriculture Research Institute
P O Box 8277, Boroko, NCD
Tel: +675 321 2690
Fax: +675 320 2411
Email: hilda.sim@nari.org.pg

Mr Aaron GWAMATAE

Program Officer – Food Safety & Quarantine
National Department of Health
P O Box 807, Waigani
Aopi Centre, Waigani Drive
Tel: +675 7214 9378
Email: aaron_gwamatae@health.gov.pg

Mr Bede TOMOKITA

Acting First Assistant Secretary
Department of Trade, Commerce and Industry
P O Box 375, Waigani
National Capital District
Tel: +675 311 2001
Fax: +675 325 6108
Email: b.tomokita@dci.gov.pg

Mr Potaisa HOMBUNAKA

Deputy Secretary, PATS
 Department of Agriculture & Livestock
 P.O Box 2033, Port Moresby, NCD
 Tel: +675 321 4096
 Fax: +675 321 1373
 Email: phombunaka@gmail.com

Mr Francis DAINK

Deputy Secretary, Policy Planning and Coordination
 Department of Agriculture & Livestock
 P O Box 2033, Port Moresby, NCD
 Tel: +675 321 4096 / +675 7694 9427
 Fax: +675 321 1373
 Email: fdaink85@gmail.com

Mr Brown KONABE

Director, Food Security Branch
 Department of Agriculture & Livestock
 P O Box 2033, Port Moresby
 Email: bkonabe@gmail.com

Mr Joel KOLAM

Manager – Environmental Health Branch
 National Department of Health
 P O Box 807, Waigani
 Aopi Centre, Waigani Drive
 Tel: +675 301 3700
 Fax: +675 301 3604
 Email: joel_kolam@health.gov.pg

Ms Diane KAVE

Technical Officer – Quarantine & Food Safety
 National Department of Health
 P O Box 807, Waigani
 Aopi Centre, Waigani Drive
 Tel: +675 301 3704
 Fax: +675 301 3604
 Email: dianekave@gmail.com

Mr Frank PAULUS

Technical Officer – Quarantine & Food Safety
 National Department of Health
 P O Box 807, Waigani
 Aopi Centre, Waigani Drive
 Tel: +675 301 3704
 Fax: +675 301 3604

Mr Johnson PETER

Technical Officer – Quarantine & Food Safety
 National Department of Health
 P O Box 807, Waigani
 Aopi Centre, Waigani Drive
 Tel: +675 301 3704
 Fax: +675 301 3604

Ms Lawrencia KUMIS

Technical Officer – Quarantine & Food Safety
 National Department of Health
 P O Box 807, Waigani
 Aopi Centre, Waigani Drive
 Tel: +675 301 3704
 Fax: +675 301 3604

Ms Madrias LEGAS

Senior Environmental Health Officer
 National Capital District Commission
 P O Box 7270, Boroko, NCD

Tel: +675 323 3212

Email: MadriasL@ncdc.gov.pg

Mr Joel ALU

Acting Managing Director
 National Agriculture Quarantine Inspection Authority
 P O Box 741, Port Moresby, NCD
 Tel: +675 311 2100
 Fax: +675 325 51673
 Email: jalu@naqia.gov.pg

Dr Nime KAPO

General Manager – Technical Services
 National Agriculture Quarantine Inspection Authority
 P O Box 741, Port Moresby, NCD
 Tel: +675 311 2100
 Fax: +675 325 51673
 Email: nkapo@naqia.gov.pg

Mr Andy YOMBO

Principal Epidemiologist – Animal Health and Quarantine,
 Technical Services
 P O Box 741, Port Moresby
 National Capital District, PNG
 Tel: +675 311 2100
 Fax: +675 325 1673
 Email: Kyombo@naqia.gov.pg / andy.yombo@gmail.com

Mr Farrell MAGTOTO

Regional Veterinary Officer – New Guinea Islands Region,
 Technical Services
 National Agriculture Quarantine Inspection Authority
 Tel: +675 982 5380 / +675 7238 2156
 Email: fmagtoto@naqia.gov.pg

Ms Anastasia KAWI

Regional Plant Protection Officer
 National Agriculture Quarantine Inspection Authority,
 Kokopo
 P O Box 817, Kokopo
 Tel: +675 7166 8794
 Email: annaprisilla.kawi@gmail.com

Dr James KAIULO

Kokonas Industri Koporesen
 P O Box 81
 Port Moresby

Mr Geno GENOLAMAR

Kokonas Industri Koporesen
 P O Box 81
 Port Moresby

Dr Arnold C. PARAPI

Executive Manager – Field Services
 Cocoa Board of PNG
 P O Box 532, Kokopo, ENBP
 Papua New Guinea
 Tel: +675 982 8915
 Fax: +675 982 8917
 Email: aparapi@gmail.com

Mr Charles KOEL

Senior Project Officer
 Cocoa Board of PNG
 P O Box 532, Kokopo, ENBP
 Tel: +675 7318 1374
 Email: cphillipkoel@gmail.com

Ms Miriam NAMALIU

Standard Development Officer
National Institute of Standards and Industrial Technology
P O Box 3042, Boroko, NCD
Tel: +675 323 1852 / +675 7262 6290
Email: miriam.namaliu.gov.pg

Mr Greg LIRIPU

Chief Executive Officer
Fresh Produce Development Agency
P O Box 958, Goroka, EHP
Tel: +675 532 3356
Fax: +675 532 3357
Email: greg.liripu@fpda.com.pg

Mr Robert LUTULELE

Divisional Manager, Production and Value Chain systems
Fresh Produce Development Agency
P O Box 958, Goroka, EHP
Tel: +675 532 3356
Fax: +675 532 3357
Email: robert.lutulele@fpda.com.pg

Mr Andrew MUNAP

Department of Trade, Commerce & Industry
Principal Trade officer, Trade Division
Tel: +675 325 6099
Email: Andrew.Munap@dc.gov.pg

SAMOA**Mr Sinei FILI**

Principal Environmental Health Officer
Health Protection & Enforcement Division
Ministry of Health
P. O. Box 2268
Moto'otua, Apia, SAMOA
Tel: +685 68 100/ +685 760 1688
Email: sineif@health.gov.ws

Mr Roger TOLEAFOA

Assistant CEO, Fair Trading and Codex Development
Ministry of Commerce, Industry and Labour
Level 3 Acc, Building Matafele
Apia, Samoa
Email: roger.toleafoa@mcil.gov.ws

Mr Auelua Taito Samuelu ENARI

Chief Executive Officer
Ministry of Commerce, Industry and Labour
Level 3 ACC, Building,
PO B0x 862, Apia, Samoa
Email: aelua@mcil.gov.ws

**SOLOMON ISLANDS/ ÎLES SALOMON/
ISLAS SALOMÓN****Ms Ethel Lano MAPOLU**

Chief Health Inspector – Codex Contact Point
National Food Safety, Inspection & Certification Unit
Environmental Health Division, MHMS
PO Box 349 ; Honiara, SOLOMON ISLANDS
Tel: +677 28 166/ +677 758 2745
Fax: +677 28 166
Email: emapolu@moh.gov.sb / elano56@gmail.com

Mr James KAMALIGE

Senior Research Officer
Ministry of Agriculture and Livestock
department of Research, PO Box G13
Honiara, SOLOMON ISLANDS
Tel: +677 22 143
Fax: +677 28 365
Email: jnkamalige@gmail.com

TONGA**Dr Viliami Toalei MANU**

Codex Contact Point
Ministry of Agriculture and Food, Forests and Fisheries
Research and Information Division
Vaini Research Station
PO Box 14
Nuku'alofa, TONGA
Tel: +676 23 038
Fax: +676 23 093
Email: mafsoils@kalianet.to

Dr Reynold OFANOA

Head of Public Health Department of Public Health,
Vaiola Hospital Tofoa
Ministry of Health
PO Box 59
Nuku'alofa, Tonga
Tel: +676 23-200 / +676 883 3179
Fax: +676 24 291
Email: reynoldofanoa@gmail.com

**UNITED STATES OF AMERICA/ ÉTATS-UNIS
D'AMÉRIQUE/ ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA****Ms Marie MARATOS**

International Issues Analyst
US Codex Office
US Department of Agriculture
1400 Independence Ave, SW 20250
Washington, DC 20250, USA
Tel: +1 202 690 4795
Fax: +1 202 720 3157
Email: marie.maratos@fsis.usda.gov

VANUATU**Mr Timothy TUMUKON**

P.O. Box 911
Port Vila, VANUATU
Tel : +678 779 3867
Email : ttumukon@vanuatu.gov.vu

Mr Michael Herve LOUZE

General Manager
 South Seas Commodity
 Kava Industry Working Group
 P O Box 803
 Port Vila, Vanuatu
 Email : louzemichael@yahoo.fr

Mr Viran TOVU

Codex Contact Point
 Acting Director General of the Ministry of Health,
 Government of Vanuatu
 Port Vila, Vanuatu
 Tel : +678 774 5120
 Email : vtovu@vanuatu.gov.vu

**OBSERVER COUNTRIES/ PAÍSES OBSERVADORES/
 PAYS OBSERVATEURS****JAPAN/JAPON/JAPÓN****Mr Makoto SAKASHITA**

Associate Director
 Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
 Department of Food Safety and Consumer Policy Division
 Food Safety and Consumer Affairs Bureau
 1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku
 Tokyo, Japan
 Email: makoto_sakashita@nm.maff.go.jp

Mr Yukihiko OSUMI

Section Chief
 Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
 Department of Food Safety and Consumer
 Policy Division
 Food Safety and Consumer Affairs Bureau
 1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku
 Tokyo, Japan
 Email: yukihiko_oosumi@nm.maff.go.jp

SWITZERLAND/SUISSE/SUIZA**Ms Awilo OCHIENG PERNET**

Chairperson, Codex Alimentarius Commission
 Division of International Affairs
 Federal Office of Public Health, FOPH
 CH-3003, Bern, Switzerland
 Tel: +41 31 322 0041
 Fax: +41 31 322 1131
 Email: awilo.ochieng@blv.admin.ch

**INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL
 ORGANIZATIONS/ ORGANISATIONS NON-
 GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES/
 ORGANIZACIONES INTERNACIONALES NON
 GUBERNAMENTALES****IFPRI (International Food Policy Research Institute)****Dr Anne MACKENZIE**

Head, Standards and Regulatory Issues
 International Food Policy Research Institute (IFPRI)
 6442 Aston Rd
 Ottawa, ON
 Canada, K4M1B3

Tel: + 1 613 692 0211
 Fax: +1 613 692 6020
 Email: a.mackenzie@cgiar.org

**INTERNATIONAL GOVERNMENTAL
 ORGANIZATIONS/ ORGANISATIONS
 GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES/
 ORGANIZACIONES GUBERNAMENTALES
 INTERNACIONALES****FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE
 UNITED NATIONS (FAO) – ORGANISATION DES
 NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET
 L'AGRICULTURE (FAO) – ORGANIZACIÓN DE LAS
 NACIONES UNIDAS PARA LA AGRICULTURA Y LA
 ALIMENTACIÓN (FAO)****Mr Dirk SCHULZ**

Food Safety and Nutrition Officer
 Food and Agriculture Organization of the United Nations
 (FAO)
 FAO Sub-Regional Office for the Pacific Islands
 Apia, SAMOA
 Tel: +685 22127
 Email: dirk.schulz@fao.org

Ms Mary KENNY

Food Safety and Quality Officer
 Food and Agriculture Organization of the United Nations
 (FAO)
 Agriculture and Consumer Protection Department
 Viale delle Terme di Caracalla
 00153 Rome
 ITALY
 Tel: +3906 5705 3653
 Fax: +3906 5705 4593
 Email: Mary.Kenny@fao.org

**WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO) -
 ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS) -
 ORGANIZACIÓN MUNDIAL DE LA SALUD (OMS)****Dr Peter Sousa HOEJSKOV**

Technical Officer – Food Safety and Non Communicable
 Diseases
 World Health Organization (WHO) of the United Nations
 Division of Public Technical Support (DPS)
 South Pacific Office, Level 4 Provident Plaza
 33 Ellery Street P.O.113, Suva, FIJI
 Tel +679 3234 100 & +679 3234 145 (Dir)
 Fax +679 323 4166
 Skype: peter.hoejskov
 Email: hoejskovp@wpro.int
 Website: www.wpro.who.int/southpacific

SECRETARIATS – SECRÉTARIATS- SECRETARÍAS**CODEX SECRETARIAT - SECRÉTARIAT DU CODEX - SECRETARÍA DEL CODEX****Ms Verna CAROLISSEN**

Food Standards Officer
 Joint FAO/WHO Food Standards Programme
 Viale Delle Terme di Caracalla
 00153 Rome, ITALY
 Tel: +39 06570 55629
 Email: verna.carolissen@fao.org

Ms Annamaria BRUNO

Senior Food Standards Officer
 Joint FAO/WHO Food Standards Programme
 Viale Delle Terme di Caracalla
 00153 Rome, ITALY
 Tel: +39 06570 556254
 Email: annamaria.bruno@fao.org

Ms Takako YANO

Food Standards Officer
 Joint FAO/WHO Food Standards Programme
 Viale Delle Terme di Caracalla
 00153 Rome, ITALY
 Tel: +39 06570 55868
 Email: takako.yano@fao.org

PAPUA NEW GUINEAN SECRETARIAT - SECRÉTARIAT DE LA PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE- SECRETARÍA DE LA PAPUA NUEVA GUINEA**Mr Elias M.TAIA**

Codex Contact Point and Program Manager
 Agro-food Safety and Codex (PNG) Unit
 Provincial Agricultural Technical Services (PATS) Division
 Department of Agriculture and Livestock
 Science & Technology Branch
 PO Box 2141, Boroko, NCD
 Port Moresby, PAPUA NEW GUINEA
 Tel: +675 341 8839 / +675 7188 3510
 Email: codexcontactpoint.png@gmail.com

Ms Daphne ONAGA

Senior Nutrition & Production Officer
 Agro-food Safety and Codex (PNG) Unit
 Science & Technology Branch
 Provincial Agricultural Technical Services (PATS) Division
 Department of Agriculture & Livestock
 P. O. Box 2141, Boroko, NCD
 Port Moresby, PAPUA NEW GUINEA
 Tel: +675 7701 8839/ +675 7360 8850
 Email: daphneonaga@gmail.com

Ms Geno GENO

Senior Monitoring & Evaluation Officer
 Agro-food Safety and Codex (PNG) Unit
 Science and Technology Branch
 Provincial Agricultural Technical Services (PATS) Division
 Department of Agriculture & Livestock
 P. O. Box 2141, Boroko, NCD

Port Moresby, PAPUA NEW GUINEA
 Tel: +675 341 8839/ +675 7123 5717
 Email: ggeno83@gmail.com

Mr Elias JOHN

Codex Information and Communication Officer
 Agro-food Safety and Codex (PNG) Unit
 Science & Technology Branch
 Provincial Agricultural Technical Services (PATS) Division
 Department of Agriculture & Livestock
 P. O. Box 2141, Boroko, NCD
 Port Moresby, PAPUA NEW GUINEA
 Tel: +675 7203 8189/ +675 341 8839
 Email: john.elias49@yahoo.com

Mr Peter CORBETT

Codex Consultant
 Agro-food Safety and Codex (PNG) Unit
 Science and Technology Branch
 Provincial Agriculture Technical Services (PATS) Division
 Department of Agriculture & Livestock
 P. O. Box 2141, Boroko, NCD
 Port Moresby, PAPUA NEW GUINEA
 Tel +675 341 8839 /71209020

Mr Soldier BURUKA

Media Officer
 Department of Agriculture & Livestock
 P. O. Box 2141, Boroko, NCD
 Port Moresby, PAPUA NEW GUINEA
 Tel +675 341 8839 /71209020

Mr Nathan REMA

Telikom PNG Limited
 P O Box 4867, Boroko, NCD
 Tel: +675 7335 6321 / +675 7753 2216
 Email: nathan.rema@telikompng.com.pg

Annexe II**PLAN STRATÉGIQUE 2014-2019 POUR LE COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'AMÉRIQUE DU NORD ET LE PACIFIQUE SUD-OUEST****INTRODUCTION**

En 1963, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé des Nations-Unies (OMS) ont mis sur pied la Commission du Codex Alimentarius. La Commission a pour principal objectif d'élaborer des normes alimentaires internationales visant à protéger la santé des consommateurs et à assurer des pratiques loyales dans le commerce des denrées alimentaires. Elle promeut en outre la coordination de tous les travaux en matière de normes alimentaires entrepris par des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales; elle publie des normes élaborées comme normes mondiales ou régionales du Codex et amende les normes publiées à la lumière des nouveaux faits.

La région se distingue par l'hétérogénéité des pays qui la composent pour ce qui est de la capacité de se conformer aux normes Codex dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments et l'expérience de la participation aux activités du Codex. Ce fait témoigne de la nécessité impérieuse de renforcer les capacités pour relever le niveau de participation et la qualité technique des contributions aux travaux du Codex, et d'augmenter la capacité d'utiliser les normes du Codex pour renforcer les systèmes de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments et garantir une protection efficace des consommateurs aussi bien sur les marchés intérieurs que sur les marchés des pays importateurs. Le Plan stratégique pour le Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest (CCNASWP) prévoit des actions de base pour répondre au besoin de garantir plus d'intrants techniques solides et une participation plus active des pays membres du CCNASWP aux activités du Codex, encourageant la collecte et la fourniture de données régionales à des fins d'établissement de normes.

Le Plan stratégique 2014-2019 pour le CCNASWP décrit le but, les objectifs stratégiques et les actions à entreprendre pour obtenir les résultats escomptés sur une période de cinq (5) ans. Il s'aligne sur le Plan stratégique mondial du Codex pour 2014-2019 et entend parvenir à une meilleure coordination et à une plus grande interaction entre les pays membres afin de renforcer les systèmes de contrôle des aliments, de promouvoir l'harmonisation des normes et l'équivalence des pratiques en assurant la sécurité sanitaire des aliments.

BUT

Le Plan stratégique se propose de renforcer l'efficacité du CCNASWP en ce qui concerne aussi bien les responsabilités qui lui incombent vis-à-vis des États membres que la contribution de la région à la Commission du Codex Alimentarius.

Objectifs stratégiques

Le Plan stratégique identifie six objectifs stratégiques pour la période 2014-2019. Il devra être ré-examiné à chaque session du Comité de coordination afin de faire le point sur sa mise en œuvre et sur la validité des objectifs identifiés.

Objectif 1: Améliorer la communication entre les membres du CCNASWP et la coordination des activités de la région au sein du Codex.				
Justification: Une consultation et une coordination sérieuses entre les membres du CCNASWP, y compris les parties prenantes, sont nécessaires pour assurer le bon déroulement des activités de la région concernant le Codex.				
Relation avec le Plan stratégique mondial du Codex pour 2014-2019: Activité 3.2.3 «Dans la mesure du possible, faire des réunions du Codex des tribunes destinées au déroulement d'activités visant l'augmentation des capacités techniques et éducatives».				
Activités	Parties responsables	Calendrier	Résultats escomptés	Indicateurs et extrants mesurables
1.1 Organiser des réunions préalables à la session avec tous les membres ¹ des comités, groupes spéciaux, et groupes de travail du Codex et la Commission.	Tous les membres	En cours	Amélioration de la coordination et de la communication dans la région.	Réunions tenues avec la participation maximale de tous les membres.
1.2 Continuer à promouvoir la diffusion des observations écrites relatives aux lettres circulaires et à d'autres documents de travail et l'examen de questions d'intérêt mutuel, selon qu'il convient, y compris la coordination des prises de position, le cas échéant.	Tous les membres	En cours	Échange d'observations écrites et coordination des positions des membres.	Augmentation du nombre d'observations échangées.
1.3 Encourager l'échange d'informations entre pays membres, y compris par voie électronique.	Tous les membres	En cours	Mettre à jour les sites web et échanger des informations par le biais de l'Internet.	Intensification des contacts entre les Membres et utilisation du site web.

¹ «Tous les membres» se réfère à tous les membres du CCNASWP

<p>Objectif 1: Améliorer la communication entre les membres du CCNASWP et la coordination des activités de la région au sein du Codex.</p> <p>Justification: Une consultation et une coordination sérieuses entre les membres du CCNASWP, y compris les parties prenantes, sont nécessaires pour assurer le bon déroulement des activités de la région concernant le Codex.</p> <p>Relation avec le Plan stratégique mondial du Codex pour 2014-2019: Activité 3.2.3 «Dans la mesure du possible, faire des réunions du Codex des tribunes destinées au déroulement d'activités visant l'augmentation des capacités techniques et éducatives».</p>				
1.4 Axer l'ordre du jour du CCNASWP sur les questions présentant un intérêt particulier pour la région.	Coordonnateur ² en consultation avec la FAO/OMS et les membres	En cours	Les questions liées au Codex présentant un intérêt pour la région sont clairement mises en relief.	Ordre du jour des sessions du CCNASWP renforcé
1.5 Assurer une transition harmonieuse entre les coordonnateurs.	Coordonnateurs précédents et nouveaux avec l'assistance du Secrétariat	En cours	Les activités du CCNASWP se poursuivent harmonieusement entre les coordonnateurs.	Liste établie pour les nouveaux coordonnateurs

² «Coordonnateur» se réfère au coordonnateur du CCNASWP.

Objectif 2: Encourager la participation maximale de tous les pays de la région membres du CCNASWP aux activités de la Commission du Codex Alimentarius et de ses organes subsidiaires, en particulier la région Amérique du Nord et Pacifique Sud-Ouest.

Justification: La participation de tous les pays membres est indispensable tant au stade de la prise de décisions, que pour garantir que les questions retenues comme particulièrement importantes pour la région sont examinées en tenant compte de tous les intérêts et points de vue.

Relation avec le Plan stratégique mondial du Codex pour 2014-2019: Activité 3.2.2 «Encourager les pays en développement à déterminer les comités et les groupes spéciaux du Codex auxquels plus d'attention est requise et à en établir l'ordre de priorité».

Activités	Parties responsables	Calendrier	Résultats escomptés	Indicateurs et extraits mesurables
2.1 Encourager les pays insulaires du Pacifique membres à continuer de demander une assistance financière (par exemple, au titre du Projet et du Fonds FAO/OMS visant à renforcer la participation des pays en développement aux travaux du Codex et de l'initiative appelée à le remplacer, ainsi que d'autres sources de financement telles que l'OMS, la FAO, le FNUD, le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce et d'autres organisations nationales et internationales).	Tous les pays insulaires du Pacifique membres susceptibles de bénéficier du Fonds	En cours	Pays insulaires du Pacifique qui se sont engagés plus activement dans les activités du Codex.	Augmentation de la participation des pays insulaires du Pacifique aux réunions, groupes spéciaux et groupes de travail du Codex pour renforcer les capacités.
2.2 Promouvoir une approche coordonnée de l'assistance des sources de financement afin d'assurer la couverture la plus large possible des questions intéressant plus particulièrement la région. Les pays insulaires du Pacifique membres devront coordonner les demandes adressées au	Tous les membres susceptibles de bénéficier du fonds et le coordonnateur	En cours	Participation au CCNASWP et à d'autres comités du Codex compétents.	Augmentation des sources de financement utilisées pour accroître la participation aux réunions du Codex.

Objectif 2: Encourager la participation maximale de tous les pays de la région membres du CCNASWP aux activités de la Commission du Codex Alimentarius et de ses organes subsidiaires, en particulier la région Amérique du Nord et Pacifique Sud-Ouest.

Justification: La participation de tous les pays membres est indispensable tant au stade de la prise de décisions, que pour garantir que les questions retenues comme particulièrement importantes pour la région sont examinées en tenant compte de tous les intérêts et points de vue.

Relation avec le Plan stratégique mondial du Codex pour 2014-2019: Activité 3.2.2 «Encourager les pays en développement à déterminer les comités et les groupes spéciaux du Codex auxquels plus d'attention est requise et à en établir l'ordre de priorité».

Fonds fiduciaire pour s'assurer que, dans toute la mesure possible, les membres tirent parti de leur participation à un plus large éventail de comités.				
2.3 Encourager les membres à participer aux groupes de travail (aussi bien électroniques que physiques) et à soumettre des observations écrites sur des questions d'intérêt national ou régional, qu'ils soient ou non en mesure d'assister physiquement aux réunions.	Tous les membres	Activité immédiate et permanente	Tous les membres partagent leurs observations écrites avec tous les membres de la région afin de les informer et de les aider à formuler leurs positions/points de vue nationaux	Tous les membres soumettent des observations écrites sur des questions les intéressant.
2.4 Faire en sorte que les observations formulées par les pays membres de la région du CCNASWP, y compris ceux qui ne sont pas présents aux réunions, soient prises en compte par le Comité.	Tous les membres	En cours	Tous les membres soumettront les observations de leur pays.	Observations soumises par les membres examinées en séance
2.5 Identifier les questions relevant d'autres comités et groupes spéciaux du Codex qui intéressent tout particulièrement la région afin de faciliter l'adoption d'une position commune et la promotion des intérêts régionaux au sein du Codex.	Coordonnateur régional avec les membres	En cours	Examen attentif des questions soumises par la Commission du Codex Alimentarius et d'autres comités du Codex.	Identification des questions intéressant la région

Objectif 3: Encourager le développement et le renforcement des capacités des Services centraux de liaison avec le Codex, des comités nationaux du Codex, des délégués et des parties prenantes, notamment pour les pays insulaires du Pacifique membres, pour leur permettre de mieux s'acquitter de leurs fonctions essentielles

Justification: Pour qu'un pays puisse participer utilement au processus du Codex, il doit disposer d'un Service central de liaison avec le Codex fonctionnel doté d'une structure efficace qui appuie les consultations des parties prenantes et délègue la définition des positions nationales. Cela pose encore un problème pour de nombreux pays insulaires du Pacifique membres dans lesquels des Services centraux de liaison avec le Codex efficaces et leurs infrastructures d'appui sont nécessaires pour qu'ils puissent s'acquitter de leurs fonctions essentielles. La création d'un réseau régional rendrait de grands services aux nouveaux membres de la région, qui pourraient ainsi améliorer leur connaissance du Codex et leur participation à ses travaux.

Relation avec le Plan stratégique mondial du Codex pour 2014-2019: Activité 3.1.1 «Encourager les Membres à prendre des dispositions institutionnelles nationales à long terme visant la promotion efficace de la contribution aux processus d'établissement des normes du Codex».

Activités	Parties responsables	Calendrier	Résultats escomptés	Indicateurs et extraits mesurables
3.1 Identifier les besoins des Services centraux de liaison avec le Codex en matière de renforcement des capacités, afin de renforcer les structures du Codex au niveau national et de faciliter la participation des membres aux travaux du Codex.	FAO/OMS, coordonnateur et membres	En cours	Renforcement des Services centraux de liaison avec le Codex et appui aux structures de tous les membres	Mettre en œuvre les programmes de formation au niveau régional/national
3.2 Organiser des ateliers nationaux et/ou régionaux sur les mécanismes administratifs/consultatifs/participatifs à l'appui des Services centraux de liaison avec le Codex, les délégués et les membres des comités nationaux du Codex.	FAO/OMS et tous les membres	En cours	Des ateliers nationaux/régionaux ont été organisés et d'autres sont prévus à l'occasion de réunions régionales.	Organisation d'ateliers régionaux/nationaux pour renforcer les capacités nationales régionales.
3.3 Faciliter la mise en place de réseaux régionaux entre les Services centraux de	Membres sous l'égide du	En cours	Commencer à mettre en place des réseaux par un échange de	Augmentation de la mise en place de réseaux de Services centraux

Objectif 3: Encourager le développement et le renforcement des capacités des Services centraux de liaison avec le Codex, des comités nationaux du Codex, des délégués et des parties prenantes, notamment pour les pays insulaires du Pacifique membres, pour leur permettre de mieux s'acquitter de leurs fonctions essentielles

Justification: Pour qu'un pays puisse participer utilement au processus du Codex, il doit disposer d'un Service central de liaison avec le Codex fonctionnel doté d'une structure efficace qui appuie les consultations des parties prenantes et délègue la définition des positions nationales. Cela pose encore un problème pour de nombreux pays insulaires du Pacifique membres dans lesquels des Services centraux de liaison avec le Codex efficaces et leurs infrastructures d'appui sont nécessaires pour qu'ils puissent s'acquitter de leurs fonctions essentielles. La création d'un réseau régional rendrait de grands services aux nouveaux membres de la région, qui pourraient ainsi améliorer leur connaissance du Codex et leur participation à ses travaux.

Relation avec le Plan stratégique mondial du Codex pour 2014-2019: Activité 3.1.1 «Encourager les Membres à prendre des dispositions institutionnelles nationales à long terme visant la promotion efficace de la contribution aux processus d'établissement des normes du Codex».

liaison avec le Codex afin d'améliorer la communication et partager les expériences sur les questions liées au Codex et d'autres questions connexes.	Coordonnateur		courriels.	de liaison avec le Codex/délégués dans la région
3.4 Organiser des formations à l'intention de tous les Services centraux de liaison avec le Codex dans les pays, des parties prenantes et/ou des délégués à l'aide de modules de travail, et un appui national aux Services centraux de liaison avec le Codex plus expérimentés pour observer la gestion et la réalisation des activités du Codex.	Tous les membres	En cours	Améliorer le renforcement des capacités du personnel des Services centraux de liaison avec le Codex, du Secrétariat et des fonctionnaires techniques.	Fournir une formation sur le tas à tous les membres.
3.5 Encourager tous les membres à mobiliser des ressources nationales en vue de leur permettre de participer efficacement au Codex	Tous les membres	En cours	Maintenir ou augmenter les ressources allouées aux activités du Codex	Participation accrue.

Objectif 4: Renforcer l'échange de compétences scientifiques et techniques et d'informations entre les pays membres de la région				
Justification: Dans la mesure où l'efficacité des systèmes de contrôle des denrées alimentaires dépend de la qualité des données scientifiques sur lesquelles ils reposent, l'échange d'expertise scientifique et technique/d'information contribuera à améliorer la base scientifique des diverses infrastructures de contrôle des denrées alimentaires de la région.				
Relation avec le Plan stratégique mondial du Codex pour 2014-2019: Activité 2.1.2 «Promouvoir l'engagement des Membres et de leurs représentants en matière d'expertise scientifique et technique dans l'élaboration des normes du Codex».				
Activités	Parties responsables	Calendrier	Résultats escomptés	Indicateurs et extraits mesurables
4.1 Identifier et classer par ordre de priorité les questions régionales exigeant des travaux de recherche, d'analyse et de preuves scientifiques.	Tous les membres et FAO/OMS	En cours	Questions régionales.	Fournir une expertise/information techniques et des directives sur les questions d'intérêt critique concernant la production, la collecte, l'analyse et le stockage de données.
4.2 Favoriser l'établissement de liens entre les experts techniques et les institutions des pays de la région et promouvoir le partage de données et d'autres informations scientifiques, selon qu'il convient.	Tous les membres et FAO/OMS	En cours	Instaurer des liens entre l'expertise et l'information techniques pour partager les données et les efforts de collaboration.	Les Services centraux de liaison avec le Codex fournissent ou facilitent l'accès à l'expertise et à l'information techniques
4.3 Organiser et diriger des ateliers ou des cours de formation pour que les pays membres de la région disposent des connaissances techniques nécessaires pour traiter les problèmes identifiés, notamment la mise en place de processus d'évaluation des risques.	Tous les membres et FAO/OMS	En cours	Assurer et faciliter des ateliers et des cours de formation appropriés.	Des ateliers sont organisés dans des domaines d'intérêt spécifique.

Objectif 5: Promouvoir l'utilisation de normes, codes et directives du Codex comme base pour l'élaboration de normes nationales				
<p>Justification: Une meilleure harmonisation des normes, politiques et pratiques réglementaires concernant les denrées alimentaires contribuerait à améliorer la protection de la santé publique et faciliterait le commerce des denrées alimentaires, non seulement entre les membres de la région, mais à l'échelle mondiale. Bon nombre des pays insulaires du Pacifique ne connaissent pas toute la gamme des normes Codex et il serait utile pour la fixation ou la révision de leurs normes d'identifier les normes et les directives qui pourraient présenter le plus grand intérêt pour eux.</p> <p>Relation avec le Plan stratégique mondial du Codex pour 2014-2019: Activité 1.2.2 «Élaborer et réexaminer, lorsqu'il y a lieu, les normes régionales et internationales en réponse aux besoins exprimés par les membres et en réponse aux facteurs touchant la sécurité sanitaire des aliments, la nutrition et les pratiques loyales dans le commerce des produits alimentaires».</p>				
Activités	Parties responsables	Calendrier	Résultats escomptés	Indicateurs et extraits mesurables
5.1 Appuyer une formation pratique à l'importance de l'harmonisation internationale et de l'élaboration de normes et réglementations nationales fondées sur le Codex.	FAO/OMS et tous les membres	En cours	Augmenter le nombre d'ateliers planifiés et organisés.	Augmentation du nombre de normes nationales harmonisées avec les normes Codex
5.2 Faire mieux comprendre l'importance du Codex aux parties prenantes concernées (par exemple, gouvernements, industrie, consommateurs, milieu universitaire, organismes professionnels et ONG).	Tous les membres	En cours	Participation accrue de parties prenantes pertinentes.	Contributions accrues à la formulation d'observations par les pays.

Objectif 6: Promouvoir l'établissement de normes Codex pour des produits alimentaires spécifiques provenant de pays insulaires du Pacifique et pour d'autres questions liées aux aliments.

Justification: Identifier des produits alimentaires spécifiques et d'autres questions intéressant la région et en particulier les pays insulaires du Pacifique, les classer par ordre de priorité, afin que leurs besoins soient pris en compte lors de la rédaction de textes au niveau mondial et/ou régional.

Relation avec le Plan stratégique mondial du Codex pour 2014-2019: Activité 1.2.1 «Élaborer une démarche systématique visant à favoriser la détermination des enjeux naissants en matière de sécurité sanitaire des aliments, de nutrition et de pratiques loyales dans le commerce des produits alimentaires».

Activités	Parties responsables	Calendrier	Résultats escomptés	Indicateurs et extrants mesurables
6.1 Établir des mécanismes nationaux d'élaboration de normes dans les pays insulaires du Pacifique permettant d'identifier des produits alimentaires spécifiques et autres questions liées aux aliments intéressant la région qui exigent l'élaboration d'une norme pour protéger la santé des consommateurs et assurer des pratiques loyales dans le commerce des produits alimentaires.	Tous les pays insulaires du Pacifique	D'ici à 2019	Identifier et élaborer des normes pour les produits alimentaires dans les pays insulaires du Pacifique et les classer par ordre de priorité.	Établir des mécanismes nationaux.
6.2 Fournir un mécanisme pour identifier les questions que pose l'élaboration de normes intéressant les pays insulaires du Pacifique et établir un groupe de travail sous-régional, selon qu'il conviendra, pour aider ces pays à résoudre ces questions.	Coordonnateur	D'ici à 2019	Identifier les problèmes liés à l'établissement de normes Codex et établir des groupes de travail sous-régionaux.	Mettre en place des groupes de travail électroniques et physiques sur le kava, le jus de noni fermenté et d'autres produits alimentaires ainsi que d'autres aliments en rapport avec des questions importantes pour les pays insulaires du Pacifique.
6.3 Soumettre toutes les propositions de nouvelles normes de produit intéressant les pays insulaires du Pacifique au CCNASWP pour examen, avant leur	Tous les pays insulaires du Pacifique	En cours	Nouvelles propositions intéressant la région acceptées comme nouvelle activité.	Soumettre des propositions pour de nouvelles normes à la Commission du Codex Alimentarius et à d'autres comités

<p>Objectif 6: Promouvoir l'établissement de normes Codex pour des produits alimentaires spécifiques provenant de pays insulaires du Pacifique et pour d'autres questions liées aux aliments.</p> <p>Justification: Identifier des produits alimentaires spécifiques et d'autres questions intéressant la région et en particulier les pays insulaires du Pacifique, les classer par ordre de priorité, afin que leurs besoins soient pris en compte lors de la rédaction de textes au niveau mondial et/ou régional.</p> <p>Relation avec le Plan stratégique mondial du Codex pour 2014-2019: Activité 1.2.1 «Élaborer une démarche systématique visant à favoriser la détermination des enjeux naissants en matière de sécurité sanitaire des aliments, de nutrition et de pratiques loyales dans le commerce des produits alimentaires».</p>				
présentation à la Commission ou à d'autres comités, groupes spéciaux et groupes de travail.				par le biais du CCNASWP.